



République Française  
Département de la Vienne  
Arrondissement de Poitiers

**COMMUNE DE BIARD**

**SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le 17 décembre 2018 à 18H30, le Conseil Municipal de Biard, dûment convoqué le 11 décembre 2018, s'est réuni à la mairie,  
En séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles MORISSEAU, Maire.

Membres en exercice : 19

Membres présents : 14

Membres absents : 5

### **Membres présents :**

Mmes, MM. MORISSEAU Gilles, SEINE Louis-André, MOREAU Geneviève, DESVIGNES Mickaël, SEGUIN Brigitte, LEVENT Marie-Claude, CORBEL Stéphane, THEBAULT Pierre, GIRAUDET Claudine, SERVAIS Françoise, GRAND-CLEMENT Alain, BERNARD Michèle, PEYRELADE Jean-Claude, AUZANNEAU Chantal.

### **Membres absents excusés :**

M. METIVIER Didier donne pouvoir à M. CORBEL Stéphane  
Mme NEVEU Isabelle donne pouvoir à M. SEINE Louis-André  
M. PHELIPPON Jean-Luc donne pouvoir à M. THEBAULT Pierre  
M. LEROY Mickaël donne pouvoir à Mme MOREAU Geneviève  
M. LE GRASSE Jean-Pierre donne pouvoir à Mme AUZANNEAU Chantal

**Secrétaire de séance** : M. THEBAULT Pierre.

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2018**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **CONVENTION DE SERVICES COMMUNS INGENIERIE JURIDIQUE ET FINANCIERE ENTRE GRAND POITIERS ET LA COMMUNE DE BIARD**

Pour des raisons d'amélioration du service rendu aux administrés et de sécurité juridique, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide d'adhérer aux services communs « conseil juridique », « conseil financier » et « aide à la recherche de financements de projets » proposés par Grand Poitiers, Communauté Urbaine.

### **APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 14 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 14 novembre 2018 relatif au transfert à Grand Poitiers de la compétence enseignement supérieur concernant l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image (EESI) de Poitiers.

### **POSE ET DEPOSE DES ILLUMINATIONS DE NOEL – AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MECENAT CONCOURANT A LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ENTRE SOREGIES ET LA COMMUNE DE BIARD**

Dans le cadre du soutien matériel sans contrepartie financière apporté par Sorégies pour la pose et la dépose des illuminations de Noël, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, adopte l'avenant n°2 à la convention de mécénat avec Sorégies concourant à la mise en valeur du patrimoine.

## **OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES – ANNEE 2019**

La loi Macron de 2015 offre désormais la possibilité au maire, après avis du conseil municipal, de fixer les ouvertures dominicales des commerces dans la limite de 12 par an.

Dans un souci d'harmonisation des ouvertures dominicales au plan communautaire, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, fixe 5 dates d'ouvertures dominicales pour les commerces de détail et les concessions automobiles et motos, au titre de l'année 2019.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION AVEC LA SOCIETE SRD – ABROGATION DE LA DELIBERATION DU 12 NOVEMBRE 2018**

Suite à l'abandon par la société SRD du projet d'implantation d'un poste de transformation nécessaire à l'exploitation du réseau de distribution électrique, rue de l'Ermitage, au droit des parcelles AB n°119 et n°120 au profit d'un propriétaire privé pour des raisons de commodité, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide l'abrogation de la délibération du 12 novembre 2018 portant sur cet objet.

## **CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA BLAISERIE POUR L'ACCUEIL DES JEUNES – ANNEE 2018**

L'Association du Centre Socio-Culturel de la Blaiserie, structure d'accueil, offre des activités ludiques et éducatives aux jeunes de 3 ans à 11 ans, afin de répondre aux besoins des familles de la commune.

Dans un but de clarifier, sécuriser et formaliser le cadre juridique des relations financières entre la commune et l'association précitée et considérant que la collectivité verse à cette dernière une subvention de 34 400 €, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, adopte la convention d'objectifs 2018 à intervenir entre les partenaires susvisés.

## **CONVENTION DE STAGE – STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL POUR UN ELEVE EN CLASSE DE PREMIERE PROFESSIONNELLE**

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, donne son accord sur la réalisation d'un stage en milieu professionnel, par un élève en classe de première professionnelle au lycée Saint Jacques de Compostelle (86), du 14/01/2019 au 01/02/2019, au sein du service périscolaire et à l'école maternelle.

## **DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ESTER EN JUSTICE**

Suite à la présentation d'une requête auprès du tribunal administratif de Poitiers (86) relative à une décision relevant de la gestion des ressources humaines, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, autorise le Maire à ester en justice dans le cadre de cette affaire auprès du tribunal administratif.

## **CONVENTION D'INSPECTION EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA VIENNE**

La réglementation impose aux collectivités territoriales de désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de la santé et sécurité au travail (ACFI).

Considérant que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne propose cette mission, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, adopte avec ce dernier la convention définissant les modalités de sa mise en œuvre.

## **FINANCES – DECISIONS MODIFICATIVES**

Néant.

## COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

### Décision n°23/2018 du 23 novembre 2018

Adoption d'un contrat relatif à l'abonnement aux progiciels de la gamme Coloris « pack Optima Plus » et prestations associées avec la société Cosoluce, sise à Pau (64), pour un montant annuel global de 1 392.62 € HT réactualisable, à compter du 1er janvier 2019, pour une durée de 3 ans.

### Décision n°24/2018 du 4 décembre 2018

Adoption d'une convention en faveur d'une mission d'assistance au maître d'ouvrage pour la rédaction du programme et l'organisation de la consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet d'extension/restructuration et rénovation énergétique du Foyer Guillaume d'Aquitaine avec l'Agence des Territoires de la Vienne « AT 86 », sise à Chasseneuil du Poitou-Futuroscope, pour un montant global de 4 836 € TTC.

## QUESTIONS DIVERSES

- Dénomination de rues – Lotissement du Vignaud
- Lotissement du Vignaud – Aménagement d'un bassin d'orage paysager
- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) – Informations
- Attractivité de Grand Poitiers
- Gilets jaunes
- Conseil Municipal des Jeunes
- Calendrier des réunions et manifestations
- Accompagnement en informatique
- Interventions diverses